



MANUEL DE RÉSERVATION DU PORTAIL FAMILLE

- ✓ [Réservez de l'accueil de loisirs du mercredi](#)
- ✓ [Réservez des prestations périscolaires](#)
(restauration scolaire, accueil du soir, sortie 17h et vacances)
- ✓ [Résumé des réservations et annulations](#)
- ✓ [Récapitulatif des actions](#)



: Dans le cadre d'une consultation ultérieure à une réservation ou annulation, veuillez consulter le récapitulatif des actions (PDF) et non le calendrier.

Si vous êtes sur le calendrier, attention à l'usage du bouton



Si vous avez un doute, sortez du calendrier en utilisant



et/ou contacter le Guichet d'accueil des familles. 01 45 11 65 42 ou guichet.familles@mairie-saint-maur.com

1 – SÉLECTIONNEZ LE TARIF

que vous souhaitez :

→ **Matin** : Votre enfant sortira entre 11h30 et 12h ;

→ **Matin+repas** : Votre enfant sortira entre 13h et 13h30 ;

→ **Journée+repas** : Votre enfant sortira entre 16h30 et 19h.

Une fois le tarif sélectionné, il apparaît en **MAJUSCULE**.

Activité : Accueil De Loisirs Hors Restauration - Mercredi - Élémentaire Les Muriers Calendrier de Arthur

Aide

→ **Matin**
→ **JOURNÉE+REPAS**
→ **Matin+repas**

← Septembre 2018 →

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	Tous les jours
		5			1	2	→ cette semaine
3	4	12	6	7	8	9	→ cette semaine
10	11	19	13	14	15	16	→ cette semaine
17	18	26	20	21	22	23	→ cette semaine
24	25		27	28	29	30	→ cette semaine
lundis	mardis	mercredis	jeudis	vendredis	samedis	dimanches	→ tous les jours de l'année

3 – VÉRIFIEZ, en vous aidant des flèches, si votre sélection est correcte sur les autres mois de l'année scolaire.

2 – RÉSERVEZ les journées du mercredi que vous voulez :

19 : Seulement ce mercredi ;

Mer. : Tous les mercredis du mois ;

mercredis : Tous les mercredis de l'année scolaire.

ATTENTION

pour **ANNULER** une journée, **SÉLECTIONNEZ LE MÊME TARIF** puis cliquez sur la date concernée.

LA CASE DOIT DEVENIR BLANCHE

Veuillez indiquer les jours de fréquentation.

Retour → **Valider** →

4 – VALIDEZ vos réservations.

Activité : Restauration Scolaire - Maternel J.Ferry

Calendrier de Arthur

Activité réservé et nom de l'enfant

Changer de mois

Octobre 2017

Réserver tous les vendredis du mois

Réserver tous les jours du mois sélectionné

Réserver tous les jours de la semaine

Réserver tous les vendredis de l'année

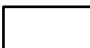




Réserver tous les jours de l'année

Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	
						1	Tous les jours → cette semaine
2	3	4	5	6	7	8	→ cette semaine
9	10	11	12	13	14	15	→ cette semaine
16	17	18	19	20	21	22	→ cette semaine
23	24	25	26	27	28	29	→ cette semaine
30	31						→ cette semaine
lundis	mardis	mercredis	jeudis	vendredis	samedis	dimanches	tous les jours de l'année →

Aide

REPAS

Réservez jour par jour

-  Journée réservable
-  Journée réservée
-  Activité fermée
-  Délai de réservation dépassé
-  Journée majorée car présence sans réservation préalable

Retour à l'écran précédent sans sauvegarde des modifications

Retour

Valider

Sauvegarde des modifications

ATTENTION

Si vous utilisez les options permettant de réserver toute l'année, en cas d'exception, pensez à les annuler sur le calendrier de chaque mois.

RÉSUMÉ DES RÉSERVATIONS ET ANNULATIONS

Etape 1 Etape 2 Etape 3 **Etape 4**

Activité : Accueil De Loisirs Hors Restauration - Mercredi -
Elémentaire Les Muriers
Détail des réservations de Arthur

05/09/2018 : Réservation ajoutée - Prix : 10,14 €
12/09/2018 : Réservation ajoutée - Prix : 16,90 €
19/09/2018 : Réservation ajoutée - Prix : 16,90 €
26/09/2018 : Réservation ajoutée - Prix : 16,90 €

Résumé des réservations

Nombre de réservations effectuées avec succès : **4**

Nombre de réservations annulées : **0**




Lorsque que vous validez

LES RÉSERVATIONS

ou

LES ANNULATIONS,
cette page vous en
confirme le nombre.

En appuyant sur « retour » puis
en cliquant sur le « fichier PDF » 
vous accédez au récapitulatif de vos
réservations.

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

La vérification de vos réservations ou annulations doit se faire sur le document PDF intitulé récapitulatif des actions, qui se situe au bout de la ligne de la prestation :

Accueil De Loisirs Hors Restauration - Mercredi - Elémentaire Les Muriers du 03/09/2018 au 30/08/2019



Ce récapitulatif des actions est l'accusé réception de vos réservations ou annulations de la prestation.



Récapitulatif des actions

Nom Prénom : DURAND Arthur
 Activité : Accueil De Loisirs Hors Restauration - Mercredi - Elémentaire Les Muriers
 Validité de l'inscription : Du 03/09/2018 au 30/08/2019

Lorsque vous réservez ou annulez des prestations, dans le délai imparti, celles-ci apparaissent dans la partie du tableau « réservation » ou « réservation annulée »

Réservation			Tarif				Absence/Annulation		
Date	Qui	Quand	Libellé	Prix	Majoration	Déductible	Non déductible	Qui	Quand
05/09/2018	test@test.com	17/07/2018 13:49	Matin	10,14 €	Non				
12/09/2018	test@test.com	17/07/2018 13:49	Journée+repas	16,9 €	Non		Non déductible	test@test.com	18/07/2018 10:14
19/09/2018	test@test.com	17/07/2018 13:49	Journée+repas	16,9 €	Non		Non déductible	test@test.com	18/07/2018 10:14
26/09/2018	test@test.com	17/07/2018 13:49	Journée+repas	16,9 €	Non				

Réservation Annulée			Tarif
Date	Qui	Quand	Libellé
05/09/2018	test@test.com	11/07/2018 14:59	Journée+repas
05/09/2018	test@test.com	18/07/2018 10:17	Matin

ATTENTION

Lorsque vous annulez vos prestations en dessous du délai des 15 jours, dans la partie du tableau « absence/annulation » apparaîtra « non déductible ».

CELA SIGNIFIE QUE VOTRE PRESTATION VOUS SERA FACTURÉE.